



Livret d'accueil 2023 des nouveaux Arrivants

BIENVENUE À AGNETZ

Vous avez choisi de construire, d'acheter ou de louer un logement à Agnetz et d'y résider.

Le Conseil municipal et moi-même sommes ravis de vous accueillir dans notre belle commune.

Ce livret d'accueil vous présente les services communaux mis à votre disposition ainsi que les informations pratiques dont vous pourriez avoir besoin prochainement pour démarrer votre nouvelle vie.

Ces informations sont également en ligne sur www.agnetz.fr. N'hésitez pas à les consulter et à venir vous présenter en mairie pour vous inscrire sur les listes électorales.

Nous vous souhaitons donc la bienvenue et soyez assurés de notre dévouement.

Stéphanie ANSART
Maire



Mairie d'Agnetz
78 rue de Faÿ
60600 AGNETZ
Tél : 03 44 68 23 00
Mail : mairie@agnetz.fr
www.agnetz.fr

 [mairieagnetz](https://www.facebook.com/mairieagnetz)



DANS CE NUMÉRO

- Présentation de votre nouvelle commune2 et 3
- La vie scolaire4
- Votre cadre de vie.....5
- L'intercommunalité.....5
- Les services de proximité.....6
- Les associations communales.7
- Infos pratiques et utiles.....8



Votre nouvelle commune



Agnetz est une commune du centre de l'Oise peuplée d'environ 3 150 habitants.

Elle fait partie de la Communauté de Communes du Clermontois, qui est constituée de 18 communes. Son territoire s'étend sur une superficie d'un peu plus de 12 km² (la plus vaste du canton) et se compose des hameaux d'Agnetz, Boulincourt, Gicourt, Ronquerolles et Ramecourt. Arrosée par la Brèche, petite rivière poissonneuse non navigable, et bordée de la forêt de Hez-Froidmont, elle jouit d'un environnement naturel fort agréable.

Située à égale distance de Paris et d'Amiens, elle est un pôle pour les échanges commerciaux et

touristiques entre la région parisienne, le nord de la France et de l'Europe.

Agnetz s'honore d'une église, classée monument historique depuis 1850, et qui de tout temps, suscite l'admiration. Sa construction, peut-être commencée au cours du XIII^{ème} siècle, fut complétée en plusieurs étapes du XIII^{ème} au XVI^{ème} siècle.

Posée dans un écrin de verdure, elle est consacrée à Saint Léger et à Sainte Agnès. À l'intérieur, on remarquera tout particulièrement les fonts baptismaux qui remontent sans doute au XIII^{ème} siècle, la poutre de gloire datée de 1643, maintenant posée sur le sol, et dans la pseudo crypte une belle mise au tombeau, œuvre du XVI^{ème} siècle.

Grâce à sa situation géographique, au centre du département de l'Oise, Agnetz est un point de départ idéal pour rejoindre les grandes agglomérations telles que Beauvais, Compiègne, Creil, Chantilly.



Agnetz, c'est aussi un petit patrimoine rural

Lavoir, calvaires, fontaines, château (devenu aujourd'hui la mairie), anciens moulins à eaux, chapelles, ancien prieuré, kiosque (restauré dernièrement)... composent le paysage de ce charmant village.

De par son environnement forestier, Agnetz est propice à la randonnée pédestre, équestre, vélo, rollers... Le village est traversé par la **Trans'Oise**, voie verte reliant le hameau de Gicourt au village de La Neuville-en-Hez.

Village dynamique, la commune compte plus d'une vingtaine d'associations...

... sportives et culturelles et s'équipe régulièrement : stades, courts de tennis, citystade, beach tennis, terrains de padel, aire de jeux pour les enfants, boulodromes, voies de circulation douce...

A noter également la proximité immédiate de tous les équipements du Clermontois : cinéma, centre aquatique, centre d'animations et de loisirs, centre socioculturel...

Annuellement, Agnetz s'anime

Trail de la P'tite vadrouille (mars), **brocantes** (à Pâques et à la Pentecôte), **fête foraine** (Pâques), **feu de la Saint-Jean** (quatrième samedi du mois de juin), **fête des enfants** (juin), **forum des associations** et **accueil des nouveaux arrivants** (juin), Agnetz Estival (août), **opération « Nettoyons la nature »** (octobre), **marché des terroirs** (quatrième week-end de septembre), **arbre de Noël** (décembre), **les différentes commémorations du souvenir**, les 8 mai, 17 juin 1944 (rafle de Boulincourt), 14 juillet et 11 novembre...



L'équipe municipale

Le Maire



Stéphanie ANSART

Les adjoints



Jean-Pierre ROUSSELLE
Chargé des travaux et des finances



Claire JOLY CONDETTE
Chargée de l'urbanisme



Emmanuel BERNADICOU
Chargé des associations, de la jeunesse et de l'environnement



Elisa CORBILLON
Chargée des affaires sociales



Bruno EVRARD
Chargé des fêtes, cérémonies et du patrimoine bâti



Audrey BEAUFILS
Chargée des affaires scolaires, périscolaires et extrascolaires

Un conseiller délégué



Bastien VAILLANT
Chargé de la médiation et de la sécurité

Les conseillers municipaux

- William VINAND
- Marie-Françoise MARESCHAL
- Brigitte DUCHESNE
- Catherine BULTIES
- Thierry PILLON
- Stéphane DUSERRE
- Valérie HEBERT
- Jérôme PAGNIER
- Cynthia MOREIRA
- Amélie GIRARD
- Béatrice LACROIX-DÉSESSART
- Daniel MASSE
- Christine FELI
- Benoit MENARD
- Aurélie CARPENTIER



Conseillers municipaux « Jeunes »

Agnetz s'active pour ses jeunes administrés

Pour les jeunes, la municipalité organise chaque année l'opération « **Parions sur la jeunesse** ». Elle met à l'honneur les jeunes agne-sois, récompensés pour leurs résultats scolaires, leur performance sportive ou artistique, leur implication dans une action environnementale, solidaire, ou encore bénévole... Les inscriptions sont recueillies en octobre.

Depuis le 5 juin 2021, 13 jeunes âgés de 9 à 16 ans de la commune occupent un mandat de conseiller au **Conseil municipal des jeunes**. Objectifs : faire émerger de nouvelles idées et être force de proposition pour le bien-être de toute une génération.

La municipalité propose également le **Pass Permis communal** qui s'adresse aux jeunes de la commune de **15 à 17 ans**.

Le principe : donner **24h** de son temps pour travailler au sein des services techniques de la mairie contre **250€** d'indemnité (dépôt des candidatures en octobre).

En parallèle, la commune est aussi partenaire du Conseil Départemental de l'Oise pour l'opération « **Pass Permis citoyen** » qui s'adresse aux jeunes **de 18 à 19 ans** révolus. Il s'agit là de donner **70h** de son temps à une collectivité contre une aide financière de **600€** allouée par le département.

Le Centre Communal d'action sociale

Le CCAS propose un ensemble de prestations pour remédier aux situations de précarité ou de difficulté sociale touchant notamment les familles, les personnes âgées, les personnes endeuillées, sans emploi et les personnes en situation de handicap.

Le CCAS contribue à la gestion de la politique sociale de la municipalité. Il se mobilise principalement dans la lutte contre l'exclusion (notamment l'aide alimentaire) et le soutien au logement. Toute personne de la commune dans le besoin, peut donc contacter le CCAS pour être conseillée sur ses droits sociaux et être orientée vers l'interlocuteur dédié.

Une ligne de convivialité a également été ouverte en juillet 2020 pour permettre de lutter contre l'isolement, créer du lien social, s'enquérir de la santé des plus fragiles...

07 63 34 94 33

du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Inscription dans les écoles

Toute inscription doit faire l'objet d'une demande déposée en mairie. Vous devez pour cela vous munir d'un justificatif de domicile (de moins de 3 mois) et de votre livret de famille. Un certificat de pré-inscription vous sera alors délivré. Attention, l'inscription sera considérée comme définitive seulement à l'issue du rendez-vous que vous devrez prendre avec le directeur de l'école. Lors de cette rencontre, vous devrez présenter le certificat d'inscription, le carnet de vaccinations mis à jour ainsi qu'un certificat de radiation émanant de l'école précédemment fréquentée (s'il y a lieu).



Enfance et scolarité



Agnetz compte deux écoles. Le rythme scolaire est de 4 jours/semaine.

École maternelle du petit Prince

Directeur : **M. Jean-Luc BOMPIERRE**

Adresse : 1 rue de l'Abbaye
Ronquerolles 60600 AGNETZ

Tél/Fax : 03 44 50 12 13

Horaires : de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au mardi et du jeudi au vendredi

École élémentaire du Parc

Directrice : **Mme Elodie JOAN**

Adresse : 63 rue des Marais
60600 AGNETZ

Tél/Fax : 03 44 50 53 23

Horaires : de 8h45 à 12h et de 14h à 16h45 du lundi au mardi et du jeudi au vendredi

Restauration scolaire et vie périscolaire

Par délibération du Conseil municipal du 13 juin 2018, la commune a décidé de déléguer à l'**I'LEP**, l'accueil collectif des enfants du groupe scolaire d'AGNETZ :

- l'accueil périscolaire (garderie le matin et le soir),
- la restauration et le temps d'animation pendant la pause méridienne,
- l'accueil de loisirs le mercredi et pendant les petites et grandes vacances (juillet et une semaine fin août).

Pour bénéficier de ces services, vous devez constituer un dossier d'inscription auprès de l'I'LEP.

Renseignements au 03.44.19.13.53 ou sur le portail des familles :

<https://acm-agnetz.portail-familles.app/>

Le transport scolaire pour les écoles maternelle et élémentaire

Le conseil régional est l'organisateur du transport du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) d'Agnetz. Il finance, détermine le nombre d'autocars et les horaires. Au 1er juin 2021, il a confié à 4 délégataires, l'exploitation des services de Transport public routier Interurbain et scolaire de l'Oise.

Agnetz dépend de l'agence **Trio 3**. De 08h00 à 19h00 du lundi au vendredi, dans vos démarches (inscription au transport scolaire, achat de titres de transports, édition des Pass Oise Mobilité, duplicata, procès-verbaux,...), vous pouvez la contacter au 03 60 75 98 84 - Mail : trio.3@transdev.com.

Si votre enfant est amené à prendre le car au cours de l'année, vous devez l'inscrire sur le site de **Oise mobilité**. L'inscription est gratuite et obligatoire.

Pour plus d'informations, contactez Oise mobilité au 0 970 150 150.

Votre cadre de vie

Règlement de voirie

Parce qu'il convient de réglementer l'utilisation du domaine public et de fixer les règles du « bien vivre ensemble », la commune est dotée d'un règlement municipal de voirie (cf. arrêté municipal n° 111-2018). Propreté, plantation d'arbres et élagage, travaux, dépôt de matériaux, brûlage des déchets, bruit... Si vous avez un doute sur ce que vous pouvez faire ou pas, consultez ce document. Il est disponible à la mairie ou sur notre site internet www.agnetz.fr.

Plan Local d'Urbanisme

Aagnetz est doté d'un PLU en vigueur depuis le 11 février 2019. Une feuille de route « indispensable pour les 10/15 ans à venir, en matière de perspectives d'aménagement du territoire communal. Les principaux éléments qui le composent (orientations d'aménagement et de programmation, règlement, plans de découpage...) sont consultables sur notre site internet, www.agnetz.fr ou sur www.géoportail.fr.

NUISANCES SONORES :

Réglementation pour le respect des autres

Extrait de l'article 7 de l'arrêté préfectoral du 15 novembre 1999

Les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30,
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

« Aagnetz, symbole d'une ruralité dynamique »

L'intercommunalité

Les services et les compétences du Pays du Clermontois



EAU (ASSAINISSEMENT, EAU POTABLE...)



GESTION DES DÉCHETS (COLLECTE, DÉCHÈTERIE...)



SERVICE À LA PERSONNE (PETITE ENFANCE, PORTAGE DES REPAS...)



CULTURE, SPORTS ET LOISIRS (SALLES DE SPORTS, CENTRE AQUATIQUE, CINÉMA, BIBLIOTHÈQUE...)



URBANISME (INSTRUCTION DES DEMANDES D'URBANISME, PLUI)



TRANSPORT ET MOBILITÉ (LE BUS, COVOITURAGE...)



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Pour toute question liée à ces services, notamment le ramassage des ordures ménagères ou déchets recyclables, la mise à disposition de conteneur, les contrôles d'assainissement, la crèche, le portage de repas à domicile pour les plus de 60 ans..., **un seul contact :**

La Communauté de
Communes du
Clermontois

9 rue Henri Breuil
60600 Clermont

Tél. 03 44 50 85 00

www.pays-clermontois.fr

PAYS DU
CLERMONTOIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Les services et les commerces de la commune



En plus des centres urbains (Clermont, Creil, Beauvais, Compiègne...), la commune accueille des commerces de proximité, des sociétés de services et d'artisanat... Pharmacie, boulangerie, coiffeur, fleuriste, Poste, restaurants, bar tabac, supermarché, hôtels, ostéopathe, cabinet d'infirmières, taxis... sont à votre disposition.

Les équipements sportifs



Plateau sportif



City stade à Gicourt



Padels à Agnetz



3 parcours d'orientation

Mais aussi le stade Serradimigni, les tennis, les terrains de beach tennis, la salle Sainte Agnès, le gymnase du Parc, l'archerie, les boulodromes...

La bibliothèque

Livres, revues, CD audio, DVD vidéo et CD ROM... sont à la disposition des adhérents.

L'inscription est **GRATUITE POUR TOUS !**

Tél : 03 44 78 37 72—<https://agnetz.fr/fr/rb/794510/bibliotheque-municipale-35>



Horaires d'ouverture :

- mardi de 16h30 à 18h30
- mercredi de 14h à 18h30
- jeudi de 16h30 à 18h30
- samedi de 10h à 12h30

(sauf jours fériés et vacances scolaires)



3 boîtes à livres installées sur la commune

(place Jean Jaurès, à la mairie et rue de l'Empire).



3 parcours d'orientation créés dans le bois du Parc de la mairie
3 niveaux de difficulté
3 couleurs : **vert (11 balises)**, **bleu (16 balises)**, **rouge (22 balises)**
40 bornes en bois cachées dans les fourrés.

Les salles polyvalentes à la location



La salle Saint-Léger

Idéale pour un repas (le midi), un vin d'honneur, une réunion...

Location uniquement à la journée de 9h à 21h.

- **Capacité** : 80 personnes maximum

- **Matériels à disposition** : 2 réfrigérateurs, un piano de cuisine avec 6 feux, 1 grand four, 1 four électrique, 1 étuve (pas de vaisselle et pas de micro-ondes).

- **Situation** : rue de la Fontaine Saint-Léger à Agnetz



La salle du Parc

Le lieu de vos festivités

Location à la 1/2 journée, à la journée et le week-end du vendredi 16h au lundi 9h (tarif forfaitaire).

- **Capacité** : 120 places assises

- **Matériels à disposition** : armoire réfrigérée, étuve, plaques de cuisson, four électrique (pas de vaisselle et pas de micro-ondes)

- **Situation** : 138 rue Gaston Paucellier à Agnetz

Voir disponibilités et tarifs en mairie

Les associations communales

Amicale bouliste d'Agnetz

M. Dimitri NICOLAS

Tél : 06 75 15 20 74

<https://www.facebook.com/Association-Amical-Bouliste-dAgnetz>

A.S.A Athlétisme

Mme Candice BOBOK

24 chemin de la planchette

60940 ANGICOURT

Tél : 06 21 00 58 16

Mail : asagnetzathle@gmail.com

<http://agnetzathle.blogspot.fr>

Association Culturelle d'Agnetz (ACA)

Mme Martine HUBERTY / M. Marcel BOUTIGNY

14 place Aristide Briand 60600 Agnetz

Tel : 03 44 50 40 70

Mail : marcel.boutigny@dbmail.com

Association Française du Syndrome de Rett

Mme Audrey Granado

264, rue du Champ Monette

60600 Agnetz

Tél : 09 72 41 09 89

Mail : contact@afsr.fr

www.afsr.fr

Association Indépendante des Parents d'Elèves d'Agnetz et des Hameaux (AIPEAH)

Mme Cynthia DENIZE

Mail : aipeah.asso@gmail.com

<https://www.aipeah-asso.fr/>

Association La Joie de Vivre

Mme Nelly BLESCHET

Mairie - 78 rue de Faÿ 60600 Agnetz

Tél : 06 07 11 00 01

Mail : nelly.bleschet@free.fr

A.S Agnetz Tennis Padel

M. Alain LEJEUNE

6, allée des Coquelicots - Auwillers

60290 NEUILLY / CLERMONT

Tél : 06 15 50 11 18

Mails : Lejeune_alain2@bbox.fr

<http://www.club.fft.fr/as.agnetz-tennis>

A.S.A Tennis de Table

M. Thierry PILLON

315, rue du Pont Roy 60600 Agnetz

Tél : 03 44 78 20 98

Mail : pillonthierry@aol.com

Association de Pêche "Le Vairon"

M. Gilles SIFFROI

5, sente des Bihaunes 60260 Lamorlaye

Tél : 06 76 33 11 00

Mail : siffroi.gilles@orange.fr

A.S.A Tir à l'arc

M. Mickaël CHAMPION

Tél : 06 32 85 98 97

Mail : contact@archeragnetz.fr

Avenir Cycliste du Clermontois

M. Jean-François MAGUET

25, rue Emile Lambert

60140 MOGNEVILLE

Tél : 06 42 79 55 81 / 03 60 35 65 25

Mail : jean-francois.magueta@orange.fr

Billard Club d'Agnetz

M. Gérald BLANCHET

51, allée du champ blanc 60600 Agnetz

Tél : 03 44 50 23 76

Mail : chantal.gerald@wanadoo.fr

Bridge Club

Mme Hélène MALARBET

30, rue des Grouettes

60550 Verneuil-en-Halatte

Mail : bridgeclubagnetz@gmail.com

C2A Airsoft

M. Alexis AUBRY

Tél : 06 81 66 92 91

Mail : c2a.airsoft@gmail.com

Cercle philatélique du Clermontois

M. Claude BOILEUX

340, rue des fermes de Gicourt

60600 AGNETZ

Tél : 07 68 19 52 59

Mail : claud.boileux@laposte.net

Club des Collectionneurs du Clermontois

M. Michel MONTONNEAU

Le Castel d'Agnetz 60600 Agnetz

Tél : 03 44 50 40 76

Mail : michel.montonneau@orange.fr

Club Informatique Agnessois (CIA)

M. Mahjoub TABARANI

413 rue Gaston Paucellier 60600 Agnetz

Tél : 06 63 37 45 97

Comité des Fêtes

M. François MOREIRA

380, rue Gaston Paucellier 60600 AGNETZ

Tél : 06 89 83 88 97

Mail : cdf.agnetz@gmail.com

Compagnie des Myriades

Mme Catherine AUDIBERT

721 rue de Froissy 60600 Agnetz

Tél : 06 82 03 32 78

Mail : lcm.assmat@gmail.com

Les Barbouilleurs d'Agnetz

M. Jean Marc DELAFRAYE

101 rue de Labruyère 60840 Breuil-le-Sec

Tél : 06 80 30 89 59

Mail : jeanmarc.delafraye@neuf.fr

Les chevaux d'Agnetz

Mme Pauline DESQUERRES

384, rue Gaston Paucellier - Le Parc

60600 Agnetz

Tél : 03 44 78 19 79

Mail : lleschevauxdagnetz@sfr.fr

OJJS (Office Jeunesse Sport Service)

M. Matias CALLEN

Tél : 06 87 98 26 49

Randos Sym-Pas

Mme Brigitte FORTANE

Mairie - 78 rue de Faÿ 60600 AGNETZ

Tél : 06 71 71 91 83

Mail : randosympas@gmail.com

www.agnetz-randosjimdo.com

Société de chasse

M. Stéphane DOUCHET

297 Rue des Raques 60600 Agnetz

Tél : 03 44 50 29 80

Mail : douchet03@gmail.com

Union Sportive Football Étouy-Agnetz-Bulles

250 rue du Buard 60600 ÉTOUY

M. Xavier MAZALREY (Président) - Tél : 06 59 15 76 02

Mme Aurélie FOURTIN (Responsable école de Foot) - Tél : 06 88 09 79 97

Mail : usetouyagnetz@gmail.com

<https://fr-fr.facebook.com/usetouy/>

Jours de collecte des déchets

- **Mardi** : j'habite l'impasse des Près à Foulon, la rue des Sources et la rue Robert Lavallée, je sors mon sac JAUNE (déchets recyclables) après 19h **pour un ramassage le mercredi matin.**
- **Mercredi** : je sors ma poubelle d'ordures ménagères (GRISE) après 19h **pour un ramassage le jeudi matin.**
- **Jeudi** : je sors ma poubelle JAUNE après 19h **pour un ramassage le vendredi matin.**
- **Dimanche** : je sors ma poubelle de déchets verts après 19h pour un ramassage **le lundi matin du 13/03 au 01/12/2023** (interruption estivale du 17/07 au 11/08/2023).

Tri du verre

Il y a 7 points d'apport sur la commune :

- Ronquerolles : rue de l'Abbaye
- Agnetz : parking de Aldi
- Agnetz : face au stade Silvio Serradimigni
- Agnetz : rue de Faÿ
- Boulincourt : salle Sainte Agnès
- Boulincourt : place des déportés
- Ramecourt : BTB - CFA

Besoin d'un conteneur

Contactez la Communauté de Communes au **03 44 50 85 00**.

Besoin de vous rendre en déchèterie

Inscrivez-vous au préalable auprès de la Communauté de communes pour obtenir une carte. Il vous faudra présenter un justificatif de domicile et les pièces d'identité des personnes susceptibles de s'y rendre.

« Allo encombrants » au 03 44 50 85 17

Le service de collecte du Pays du Clermontois vous fixera un rendez-vous pour prendre en charge vos encombrants. Sont concernés les appareils électroménagers, les meubles et certains gros objets de la maison... **Ce service est exclusivement réservé aux particuliers.**

- Du lundi au jeudi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Les gravats et déchets résultants de travaux doivent être portés directement à la déchèterie.

Numéros et adresses utiles

- Pharmacie des 5 Hameaux - Tél : 03 44 50 38 08
- Pharmacie de garde : 3237 (n° audiotel)
- Centre antipoison - Tél : 0 800 59 59 59
- Paroisse de Clermont - Tél : 03 44 50 01 04
- Pompiers - 18 / SAMU : 15 / Police - secours : 17
- Gendarmerie - Tél : 03 44 50 02 21
- Hôpital général de Clermont - Tél : 03 44 77 33 00
- SUEZ (Service d'urgence 24h/24) - Tél : 0 977 401 119
- ENEDIS (Service d'urgence) - Tél : 0 972 675 060
- GRDF (Service d'urgence sécurité gaz) - Tél : 0 800 473 333
- Sous-Préfecture de Clermont - Tél : 03 44 06 12 60
- Centre des Impôts de Clermont - Tél : 03 44 50 86 86
- Centre aquatique de Fitz-James - Tél : 03 44 78 83 37
- Maison de la petite enfance à Clermont - Tél : 03 44 68 50 80
- Maison départementale de la solidarité à Clermont - Tél : 03 44 10 78 30
- Service de portage de repas à domicile à Clermont - Tél : 03 44 68 27 41
- Conseil départemental de l'Oise à Beauvais - Tél : 03 44 06 60 60

Mairie d'Agnetz

78 rue de Faÿ

60600 AGNETZ

Tél : 03 44 68 23 00

Mail : mairie@agnetz.fr



www.agnetz.fr



[mairieagnetz](https://www.facebook.com/mairieagnetz)

Horaires d'ouverture

au public :

du lundi au jeudi de :

9h/12h et 14h/17h30

Vendredi

9h/12h et 14h/17h



Mairie d'Agnetz - 78 rue de Faÿ - 60600 Agnetz

Directeur de la publication : Stéphanie ANSART

Imprimé par nos soins sur papier recyclé et recyclable—Document gratuit



Suivez-nous sur
la page Facebook
mairie d'Agnetz
pour une info
en temps réel



Mairie d'Agnetz

@mairieagnetz - Services publics & administration

Envoyer un e-mail

